

Éditorial

Serge Langlois, D.D.S.
Président



La démocratie en action

C'est à l'assemblée générale annuelle (AGA) que le bilan du travail effectué par les différents comités et le conseil d'administration durant l'année est présenté et que sont revus les états financiers de l'ACDQ. L'AGA est également le forum où les membres peuvent s'exprimer, poser des questions sur les différents enjeux et décisions du conseil, en plus d'exercer leur droit de vote, par exemple quant à la cotisation annuelle ou une cotisation spéciale.

« L'assemblée générale est un levier essentiel de notre démocratie associative. »

Il fut un temps où la salle où se tenait la rencontre était pleine à craquer. Des centaines d'entre vous et de nos prédécesseurs s'entassaient pour participer activement aux échanges inhérents à l'exercice démocratique. Ces débats, nombreux et sains, ont joué un rôle majeur et ont contribué à

dynamiser l'Association et à lui insuffler une volonté incessante d'innover afin de poursuivre sa mission, à savoir la défense des intérêts des dentistes du Québec.

Depuis quelques années, l'on remarque une baisse d'affluence des membres à l'AGA, qui a lieu chaque année sur l'heure du dîner, le lundi des Journées dentaires internationales du Québec (JDIQ). On peut se demander pourquoi. Est-ce par manque d'information? Par manque de temps? Par manque d'intérêt à l'égard des enjeux de la profession et des batailles menées par l'Association? Ou est-ce par excès de confiance envers la gouvernance actuelle de l'ACDQ?

Quelles que soient les raisons qui expliquent votre absence jusqu'ici, nous vous invitons à être présents à l'assemblée générale annuelle 2018. Votre engagement au sein de votre Association la rendra plus forte et plus proche de vos besoins et de vos préoccupations. Soyez donc des nôtres le 28 mai au Palais des congrès. Venez vous informer, vous exprimer et voter!

Lors de cette assemblée, il sera question, entre autres, de l'avancement de la négociation de notre entente avec le gouvernement, du dossier des frais accessoires (sédation consciente), du projet de révision réglementaire des professions dentaires (« modernisation »), de nos discussions avec les assureurs et de l'arrêt de la délégation de paiement. Tous des enjeux de première importance qui touchent tant notre pratique actuelle que l'avenir de notre profession.

« Vous souhaitez savoir à quoi sert votre cotisation? Les états financiers de l'ACDQ seront présentés et expliqués de façon transparente, comme chaque année. »

Vous souhaitez vous prononcer sur une éventuelle cotisation spéciale pour financer une campagne publicitaire télévisée? C'est justement lors de cette assemblée que les membres seront invités à voter sur ce sujet.

Inscrivez cet événement à votre agenda et venez exercer votre droit démocratique!



Assemblée générale, 1982